



Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2019

Date de convocation : 9 mai 2019

Sous la Présidence de GOEHRY Mireille, Maire

Elus : 52 - En fonction : 47 - Présents ou représentés : 40

Présents : ADAM Jean-Marie - ALBINET Arnaud - BRUCKMANN Jacques - BURGER Sylvie - CRIQUI Jean-Marie - DIGIUSTO Christiane - DISS Richard - ECKART Jean-Luc - FELDMANN Jean-Paul - FLICK Guillaume - FRANCK Céline - FREUND Bernard - FRITSCH Christelle - GANTZER Pierre - GEHIN Patrick - GILLIG Yves - GOEHRY Mireille - GOEHRY Sophie - GROSS Dominique - HAMM André - HANTSCH Myriam - JOST Jean-Louis - KIENTZ Patrick - KOESSLER Michèle - KREMMELE Catherine - KREMMELE Christine - LAPP Sébastien - LOHR Monique MEYER Isabelle - REMOND Xavier - SAENGER Tharcisse - SCHAEFFER Anita - SCHNEIDER Laurent - SPITZER François - UGE Brigitte - WOLFF Jennifer

Pouvoirs : HUSER Michel à ALBINET Arnaud - BOISSEAU Catherine à GROSS Dominique - FRITSCH Laure à FLICK Guillaume - MATTERN Michael à GILLIG Yves

Absents excusés : BOISSEAU Catherine - FRITSCH Laure - HUSER Michel - MATTERN Michael -

Absents : BARROUILLET Danièle - MENNY Alain - SIEFERT Eric - FUCHS Didier - FUCHS Albert - MULLER Maurice - RISCH Francis

DCM 2019 – 184

7 – Finances locales

7.5 – Subventions

Demande de subvention au programme CLIMAXION sous couvert de l'ADEME et REGION GRAND EST pour l'intégration de panneaux photovoltaïques sur l'atelier technique

Le Conseil Municipal,

VU l'étude de marché réalisée par l'ES du 31 janvier 2019 dressant le diagnostic d'une installation et ses conséquences financières ;

VU l'avant-projet de l'architecte Sas MARC THOMAS susceptible d'intégrer techniquement les panneaux photovoltaïques au sein de la structure de l'atelier technique ;

CONSIDERANT les orientations du Conseil municipal ;

CONSIDERANT l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France de principe ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de poursuivre le projet d'installation de panneaux photovoltaïques ;
- **APPROUVE** le montant estimatif des travaux arrêté à la somme de **140.000 € HT** ;
- **VOTE** le plan de financement comme suit :
 - ADEME et Région GRAND EST au titre du programme CLIMAXION

Pour la partie étude approfondie	5 000,00 €
Pour la partie investissement	20 000,00 €

 - Autofinancement **115 000,00 €**
- **SOLLICITE** une subvention de l'ADEME et de la Région GRAND EST au titre du programme CLIMAXION.

(à l'unanimité)

DCM 2019 – 185

7 – Finances locales

7.4 – Interventions économiques

Versement d'indemnités au titre des évictions agricoles et des pertes de culture

Liaison verte tranche 1 Wingersheim/Mittelhausen et tranche 3 Hohatzenheim /GSI

Le Conseil Municipal,

VU les délibérations n° 2017/003 – 2017/057 - 2018/142 et 2018/157 portant les acquisitions foncières nécessaires à l'implantation des tranches 1 et 2 ;

VU le courrier de la Chambre d'Agriculture du 12 avril 2019 fixant les indemnités compensatoires au montant de **77,16€ / are** ;

CONSIDERANT qu'il y a eu une légère perte d'exploitation pour les exploitants agricoles en place ;

CONSIDERANT le préjudice exceptionnel subi par la suppression d'un accès privatif d'un riverain depuis la RD N°658

Et après en avoir délibéré :

- **FIXE** le montant de l'indemnité conformément aux recommandations de la Chambre d'agriculture à la somme de **77,16 € / are** pour les évictions, pertes de culture et fumure ;
- **DECIDE** le versement d'indemnités compensatoires aux locataires suivants :

Pour la tranche 1 Wingersheim / Mittelhausen – 16,55 ares selon le détail suivant :

➤	Goehry Matthieu	pour une superficie de	7,57 ares	soit	584,10 €
➤	Fritsch Laure -GAEC des 4 ponts	pour une superficie de	2,59 ares	soit	199,84 €
➤	Lichtenthaler Christian	pour une superficie de	6,39 ares	soit	493,05 €

Montant total indemnisé – perte d'exploitation TRANCHE 1 **1 277,54 euros**

Pour la tranche 3 Hohatzenheim / GSI - 33,33 ares selon le détail suivant :

➤	LETZ Didier	pour une superficie de	5,46 ares	soit	421,29 €
➤	GOETZ Estelle	pour une superficie de	5,22 ares	soit	402,77 €
➤	BURG Denis	pour une superficie de	6,11 ares	soit	471,44 €
➤	JOST Jean Louis	pour une superficie de	8,16 ares	soit	629,62 €
➤	BENTZ Frédéric GAEC La Chapelle	pour une superficie de	1,83 ares	soit	141,20 €
➤	FUCHS René	pour une superficie de	1,14 ares	soit	87,96 €
➤	REEB Jacky	pour une superficie de	2,05 ares	soit	158,17 €
➤	KIENTZ Patrick	pour une superficie de	3,36 ares	soit	259,25 €

Montant total indemnisé - perte d'exploitation TRANCHE 3 **2 571,70 euros**

- **DECIDE** de verser une indemnité forfaitaire exceptionnelle de 1 500 € à M. GOETZ Gérard pour la suppression de son accès privatif dont il a justifié la dépense à l'origine ;
- **AUTORISE** le Maire à émettre les mandats s'y rapportant.

(3 abstentions)

DCM 2019 – 186

7 – Commande publique

7.4 – Interventions économiques

Acquisition d'un véhicule utilitaire pour le service technique de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT les infrastructures développées sur le territoire de Wingersheim les Quatre Bans ;

CONSIDERANT la nécessité de compléter l'inventaire de notre matériel roulant ;

CONSIDERANT les orientations prises pour l'évolution du service technique et des moyens mis à disposition de ses agents ;

CONSIDERANT l'avis des agents sur la nature des équipements nécessaires pour améliorer la qualité de service, faciliter leurs missions et renforcer la sécurité ;

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'acquisition d'un véhicule utilitaire ;
- **FIXE** le montant maximum de cette acquisition à 30 000 € HT ;
- **AUTORISE** le Maire à procéder à cette acquisition en accord avec les employés techniques et le bureau

(à l'unanimité)

DCM 2019 – 187

7 – Finances locales

7.1 – Décisions budgétaires

Opération d'ordre budgétaire pour changement d'affectation de l'ancien groupe scolaire de la commune déléguée de Mittelhausen en micro crèche

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire,

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de modifier les imputations budgétaires selon le détail suivant :

En dépenses d'investissement

Chapitre 041 Compte 21318 1 273 946,42 €

En recettes d'investissement :

Chapitre 041 Compte 21312 1 273 946,42 €

- **AUTORISE** le Maire à inscrire ces décisions modificatives au budget principal 2019.

(à l'unanimité)

1 – Commande publique
1.6 Maitrise d'oeuvre

Cne déléguée de Mittelhausen : Projet de rénovation de l'église

Le Conseil Municipal,

VU le diagnostic présenté par le cabinet OZIOL-DEMICHELI, de STRASBOURG ;

VU le montant prévisionnel des travaux projetés tant extérieurs que intérieurs ;

Considérant les explications de Mme DE MICHELI, Architecte, lors de la visite sur site par les membres de la commission des travaux, le Bureau et le Conseil presbytéral ;

Et après en avoir délibéré :

- **CONFIRME** la nécessité d'entreprendre des travaux compte tenu de l'état de vétusté de certains éléments structurants ;
- **PREND ACTE** du diagnostic de rénovation de cette église dans la commune déléguée de Mittelhausen et des montants prévisionnels des travaux suivants :

➤ Lot 1	EXTERIEURS	pour un montant HT de 284 792,31 euros
➤ Lot 2	CHARPENTE COUVERTURE	pour un montant HT de 142 335,65 euros
➤ Lot 3	INTERIEURS	pour un montant HT de 204 441,80 euros
➤ Lot 4	CHAUFFAGE	pour un montant HT de 42 000,00 euros
➤ Lot 5	ELECTRICITE	pour un montant HT de 10 000,00 euros
Soit un TOTAL estimatif de		<u>683 569,76€ HT</u>
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures pour une mission de maitrise d'œuvre.

(2 abstentions)

DCM 2019 – 189

2 – Commande publique
2.1 Documents d'urbanisme

Cne déléguée de Mittelhausen : Déclaration Préalable aux Travaux pour l'installation de la micro crèche

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment son article R421.1.1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.21 ;

Vu la délibération n° 2019- 176 autorisant la création d'une micro crèche au 1^{er} septembre 2019 ;

Et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à déposer le document d'urbanisme pour un dépôt de déclaration préalable portant sur le changement de destination du bâtiment ;
- **AUTORISE** le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer toutes les pièces administratives nécessaires à cette demande d'instruction.

(à l'unanimité)

DCM 2019 – 190

4 – Fonction publique territoriale
4.2 – Personnel contractuel

Création de poste d'Attaché territorial

Le Conseil Municipal,

Constatant les cadres d'emplois au 1^{er} Janvier 2019 de la collectivité ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3 2°,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 87-1099 du 30/12/1987 modifié fixant l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Et après en avoir délibéré

- **DECIDE** la création d'un poste d'ATTACHE TERRITORIAL contractuel à compter du **1^{er} juin 2019** ;
- **ARRETE** le tableau des effectifs du service administratif de la Cne de Wingersheim les Quatre Bans comme suit :

FILIERE ADMINISTRATIVE	CAT	DHS	POSTE A POURVOIR
Attaché territorial	A	35H	1
Rédacteur	B	35H	0
Adjoint administratif principal	C	35H	1
Adjoint administratif	C	35H	1

- **FIXE** la durée hebdomadaire de service à **35/35^{ème}** avec une rémunération fixée sur l'échelon **5 indices IB 558 IM 473** ;
- **AUTORISE** le maire à signer les arrêtés correspondants.

(à l'unanimité)



Pour extrait conforme
Le Maire,

GOEHRY Mireille

**Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables
en mairie durant les heures d'ouverture
ou sur le site de la commune de Wingersheim les Quatre Bans**

<https://wingersheim4bans.payszorn.com/>